



ITII-ISIV **En partenariat avec les professionnels**

Depuis 1992, l'ITII-ISIV propose, au sein de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, une formation d'ingénieurs en apprentissage. Elle se distingue par les relations fortes qu'elle noue avec les professionnels et vient notamment d'être classée par l'Usine Nouvelle, deuxième école d'ingénieurs de France pour les relations avec les entreprises. François Verheyde, Directeur de l'ITII-ISIV, nous en dit plus.

ENTRETIEN

Croissance Actualités : Quelles formations sont accessibles par l'apprentissage ?

François Verheyde : Nous avons une filière généraliste pour différents métiers de l'ingénieur : production, maintenance, industrialisateur, achat ou encore logistique. Nous proposons également un cursus spécialisé en Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII). Ces deux filières sont également accessibles via la formation continue.

C. A. : Quels sont les critères d'admission ?

F. V. : Nous nous attachons au niveau scolaire et à des critères comportementaux. Il est essentiel de présenter un bon classement en sortie de son DUT ou de son BTS. Après la sélection sur dossier, nous imposons un entretien psychologique. Nos élèves vont représenter l'école pendant trois ans au sein d'une entreprise. Nous voulons nous assurer de leur maturité et bien les préparer à ce qui les attend. Ils étudieront autant que les

élèves de la voie initiale et devront en plus être confrontés au monde de l'entreprise. C'est un challenge important.

C. A. : Comment intégrez-vous le monde professionnel à cette formation ?

F. V. : Nous avons 550 entreprises partenaires. De plus, notre conseil d'administration est paritaire, composé à parts égales d'universitaires et de professionnels. Didier Leroy, Président de Toyota Motor Manufacturing France, préside également notre conseil d'administration.

De surcroît, il s'agit d'une formation partenariale avec l'UIMM Nord-Pas-de-Calais. De ce fait, les programmes et leur utilité sont définis en accord total avec les entreprises, en fonction de leurs besoins.

C. A. : Comment s'organise l'alternance au sein de l'ITII-ISIV ?

F. V. : Nous adoptons un rythme court bi-

hebdomadaire : 2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'école. Cette alternance a été fixée en accord avec les entreprises. Les apprentis sont d'authentiques salariés qui ont besoin de vivre au rythme de l'entreprise.

L'alternance courte leur permet de garder un contact permanent avec leur employeur et notamment de participer aux différentes réunions ou de s'investir dans des projets de façon continue.

C. A. : Quel est le taux de placement de vos élèves à la fin de la formation ?

F. V. : Je vous livre les chiffres de la promotion 2007, avec des données recueillies à la suite de la remise des diplômes début décembre. Trois mois après la sortie de l'école, 95 % des étudiants ont été embauchés, dont la moitié par leur entreprise formatrice. Le salaire annuel brut moyen d'embauche est de 34 000 euros. ■